



EMI

Certificat

Eduquer aux médias et
à l'information

- Cycle initial
- Formation Continue
- Apprentissage

Objectifs

La formation s'adresse principalement aux journalistes mais également à toute personne (enseignants, professeurs documentalistes, agents des bibliothèques et médiathèques) qui souhaite s'investir dans des programmes et dispositifs d'éducation aux médias et à l'information. A l'issue de la formation, un certificat de compétences professionnelles (CCP) «Éduquer aux médias et à l'information» est délivré par les Commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) de l'audiovisuel et de la presse.

- 68 h de formation + 12h optionnelles d'acculturation journalistique pour les non-journalistes.
- Solutions de financement à 100%.

Organisation de la formation

Le CCP «Éduquer aux médias et à l'information» (EMI) est dispensé dans les locaux de l'IUT (Département Information Communication - EPJT – site IUT Jean Luthier). Les cours durent environ trois semaines consécutives, entre février et mai (40 à 50% sont accessibles en distanciel) et permettent notamment **la participation aux Assises internationales du journalisme de Tours (en mars)**.

Programme

Acculturation journalistique (optionnel pour les journalistes) :

- Les métiers du journalisme ;
- Panorama des médias et réseaux sociaux ;
- Panorama des autres acteurs de l'information ;
- Processus de fabrication de l'information ;
- Déontologie et éthique journalistique ;
- Genres et techniques journalistiques.

Enjeux de l'EMI :

- Contextes médiatiques (droit, histoire et économie des médias ; lutte contre la désinformation...);
- Approche critique des médias et de la communication ;
- Histoire et concepts de l'EMI ;
- Acteurs et actions de l'EMI ;
- Veilles et revues de presse (grand public, pro., spécialisée, académique et scientifique) ;
- Outils de recherche, de vérification et de diffusion de l'information (réseaux sociaux, moteurs de recherche, fact-checking, datajournalisme...).

Écrire et animer un projet en EMI :

- Adaptation aux publics (établissements scolaires, médiathèques, structures d'accompagnement social, etc.) ;
- Intérêts pédagogiques du «faire faire» ;
- Réponse à appels à projet ;
- Construire un programme ;
- Animer un atelier EMI : séances, séquences, progression pédagogique, création d'un média école, matériel, etc. (exercice en situation réelle).

Dossier professionnel :

- 7 compétences à valider pour obtenir le CCP EMI ;
- Rendu d'un dossier professionnel de 20 à 30 pages ;
- Soutenance du dossier professionnel pendant 45 à 60 minutes devant un jury (2 professionnels de l'EMI ; 1 représentant de l'EPJT et/ou de l'université de Tours ; 1 représentant des CPNEF ; éventuellement des experts métiers sans voix délibérative).

Une formation finançable à 100%

Élaboré en partenariat avec les Commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) de l'audiovisuel et de la presse, le certificat EMI est finançable jusqu'à 100% via le CPF, l'AFDAS ou d'autres dispositifs des branches professionnelles, ainsi que les plans de formation interne des entreprises, etc.

Nos plus

- Une formation dispensée au sein d'une des 14 écoles membre de la Conférence des écoles de journalisme (CEJ), en pointe sur l'enseignement de l'EMI.
- Un réseau de partenaires institutionnels qui offre des opportunités professionnelles.
- La participation aux Assises internationales du journalisme de Tours (chaque année en mars, informations sur Journalisme.com).
- La possibilité de valider un certificat reconnu par les CPNEF de la presse et de l'audiovisuel.
- Un effectif réduit qui permet un suivi et un accompagnement personnalisés.
- Des enseignants académiques et des intervenants expérimentés et tous reconnus dans leur domaine.
- Des mises en situation d'enseignement qui permettent de bien se préparer aux différents publics cibles de l'EMI.



Information
Communication

EMI

Eduquer aux médias et
à l'information

Recrutement

Accessible sans condition de diplôme (en fonction du profil de chaque candidat).

Sélection sur étude de dossier de candidature entre septembre et janvier.

Puis entretien de motivation en janvier (pour les candidats retenus sur dossier).

Admissions prononcées en janvier pour 5 à 14 personnes (minimum/maximum).

Cursus école entre février et mai, pendant trois semaines consécutives (en partie en distanciel).

Formation accessible aux salariés et demandeurs d'emplois en formation continue.

Contacts

Responsable de la formation :
Laurent Bigot

Renseignements et inscriptions :

EPJT
Valérie Lagrange
contact@epjt.fr
02 47 38 75 72

Service de Formation Continue
(SEFCA)
Sandrine Hadji
sefca@univ-tours.fr
02 47 36 76 28

Lieu de formation
EPJT - IUT de Tours
Département
Information et Communication
29 rue du Pont Volant
37 082 Tours cedex 2

Plus d'info :
epjt.fr



Mise à jour le 2 février 2024

Source photos : Berti Hama / IUT de Tours

université
de TOURS

IUT Tours
Information
Communication

EPJT
École publique
de journalisme
de Tours



Si vous avez des besoins spécifiques liés à une situation de handicap, l'université de Tours peut vous proposer un accompagnement ou une aide adaptée.



CPNEF - P
Commission Paritaire Nationale
de l'Emploi
et de la Formation - Presse

CCP Interbranche créé et délivré par la CPNEF de l'audiovisuel et la CPNEF de la presse
La page de présentation du CCP Interbranche est disponible sur
le site cpnef-av.fr/les-formations/CCPI-EMI

@iutdetours @epjtours

